



RCS : ANTIBES

Code greffe : 0601

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANTIBES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 00181

Numéro SIREN : 804 572 964

Nom ou dénomination : A-group of chemical systems

Ce dépôt a été enregistré le 11/07/2016 sous le numéro de dépôt 3013

«A-group of chemical systems»

SASU au capital de 50000 euros
immatriculée 804572964 au RCS d'Antibes
à 371, avenue du Docteur Lefebvre
06270 Villeneuve-Loubet

PROCES-VERBAL DE DECISIONS EXTRAORDINAIRES

Le 1^{er} juillet 2016 à dix heures l'associée unique de la société «A-GROUP OF CHEMICAL SYSTEMS» Madame BRIUSHKOVA Tetiana
née le 5 juillet 1972 à Svitle Dobropilsky(Ukraine)
demeurant à 25 rue RKKA à Donetsk(Ukraine),
propriétaire de 100% d'actions, a délibéré conformément à la loi et aux statuts sur les résolutions suivantes:

1. A partir du 1^{er} juillet 2016

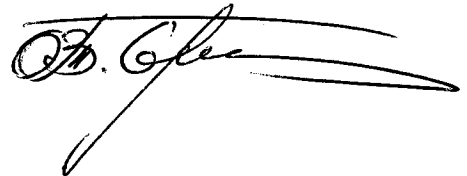
- Madame Tetiana BRIUSHKOVA née le 5 juillet 1972 à Svitle Dobropilsky(Ukraine) demeurant à 25 rue RKKA à Donetsk(Ukraine), est nommée au poste de la Présidente de la SASU «A-group ou chemical systems» en remplacement de M. Pavlo ILCHENKO;
- Monsieur Pavlo ILCHENKO né le 14 juillet 1967 à Shakhtinsk région de Karaganda(Kazakhstan) demeurant à 3 app.101 quartier Chervonii Kamin à Dnipropetrovsk(Ukraine) quitte le poste du Président et reste le Directeur général de la Société;

La Présidente ainsi nommée exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et conformément aux dispositions statutaires. Elle déclare accepter les fonctions confiées et affirme n'être frappée d'aucune incapacité, interdiction ou déchéance susceptibles d'empêcher d'exercer son mandat. La rémunération de la Présidente sera fixée ultérieurement.

2. Toutes les démarches afférentes à l'enregistrement des changements statutaires seront à la charge de la Société.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à onze heures. De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par l'associée unique et personnes concernées.

Mme Tetiana BRIUSHKOVA - Présidente-associée unique



«Bon pour acceptation de la fonction de Directeur Général»

M. Pavlo ILCHENKO

*Bon pour acceptation
de la fonction de Directeur Général*

